

Adresse du conseil général de la commune de Castres (Tarn) qui se félicite du décret reconnaissant l'existence de l'Être suprême, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794)

## Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Castres (Tarn) qui se félicite du décret reconnaissant l'existence de l'Être suprême, lors de la séance du 5 messidor an II (23 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 116-117;

https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_1980\_num\_92\_1\_25090\_t1\_0116\_0000\_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022



rées, leurs enfants au berceau et tout ce qu'ils ont de plus cher, pour voler, ou sceller de leur sang leur ardent âmour pour la liberté? Ils se trompaient bien, ils connaissaient peu nos sentiments, ces scélérats qui croyaient qu'en vous égorgeant, et en s'emparant des rênes flottantes du gouvernement, ils auraient pu nous façonner aux meurtrissures du sceptre d'airain d'une nouvelle tyrannie! qu'ils tremblent leurs complices, qu'ils sachent que, si par impossible, le genie tutelaire de nos destinées eût abandonné au fer des assassins les courageux défenseurs de nos droits, des millions de français auroient vengé leur mort en plongeant le poignard de Brutus dans le sein du nouveau césar et en re[n]versant avec fracas son throne sanglant sur les cadavres mutilés de ses défenseurs.

Dignes montagnards, encore quelques efforts, et vous aurez sauvé la patrie, marchez à pas de géant dans la perilleuse mais honorable carriere où vous a lancé la confiance de vos concitoyens; ne suspendez votre course rapide que lorsque vous aurez atteint le but qu'ils vous ont proposé.

Pour nous sentinelles vigilantes de la liberté nous surveillerons avec un zèle infatigable l'exécution de vos sages loix; nous eclairerons nos concitoyens, et si des malveillants voulaient les egarer, nous saurons les livrer au glaive de la justice, trop heureux si, lorsque par la mort de tous les tyrans, et de leurs infames esclaves, la liberté triomphante ramenera la paix et l'abondance, nous pouvons dire avec autant de verité que chacun de vous; et nous aussi nous avons cooperé au bonheur de notre chere patrie...»

Paulhiac (presid.), Lagrange (secret.), Duhoux (secret.).

7

La société populaire de Blois, département de Loir-et-Cher, félicite la Convention nationale sur ses travaux, et la remercie du décret sur la formation de l'Ecole de Mars. Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Blois, 24 prair. II] (2).

## «Representants du peuple français

Ce n'etoit pas assez d'avoir fondé la Republique, de déjouer et d'anéantir les conspirations et les conspirateurs de venir au secours des defenseurs de la Patrie par des decrets dont la justice et la bienfaisance suffiroient seuls pour vous immortaliser, de commander à la victoire sur tous les points de la République. Vos regards prévoyants et paternels se tournent encore sur vos enfants ou plutôt sur ceux de la Patrie. Notre genie createur vient d'enfanter en un instant ce que depuis la Révolution les travaux, et les veilles de nos legislateurs n'ont pas pu produire; une éducation républicaine et revolutionnaire remplit l'attente de tous les bons citoyens, de tous les sans culottes peres de famille:

(2) C 309, pl. 1203, p. 3.

Des hommes libres vont être formés sous les yeux des représentants de la nation françoise, et sur ce champ de mars qui ne fut foulé que par des esclaves, s'eleverons les défenseurs de notre independance

Heureux les jeunes gens qui vont recevoir tout ensemble les principes de l'art de la guerre, de l'administration militaire de la morale et de toutes les vertus.

La haine des rois, des tyrans et de la Tyrannie passeroit dans leur ame par le seul sentiment de ce que la patrie fait pour eux, si la nature ne l'y avoit deja gravée en traits innéfacables.

Representans du peuple, c'est au nom de l'habitant utile et peu fortuné des campagnes, au nom des volontaires blessés en défendant la liberté, au nom des familles republicaines seuls dignes des bienfaits d'une nation juste et genereuse, que la societé populaire de Blois pénetrée d'admiration et d'attendrissement a la lecture de votre décret sur la formation de l'Ecole de Mars vous transmet ces foibles expressions de sa reconnoissance. »

GIRARDEAU, GUILLONS (secret.), BERNIER, LECLUSE, NAY, GOULIN, DUBON pere, LECOMTE, J. GUIL-LON, DOUBLOT, DEHARGUE, TABEILLE, autre NAY, CARON, AVEROUS, DABIN, PELLÉ, CHIRON, GROS, LEBLOND, MEUNIER, GASPARD, GIGOT, BOUNIN fils, C. BERNARD, LESOURD, ADAM, TALBERT, FAUVRE, BLAI, BORMEAU, MILES fils, BONHOMME, ROSSIGNOL, COMBE l'aîné, PORTRAIL, BIGOT, RÉNAULT, DELAVILLE, LAMOTTE, NAUDIN, DUVAL, COUTEAU Jean, PENOT, PAUL, Eloy FARINEAU, Denis LAGRANGE, PETIT, SE-GUIN, GRÉCHAT, BAILLY, L'HOMME, OURY, MERY, HEMERY, GRANGÉ, MENONVILLE, MILET pere, autre LAMOTTE, LISLETTE, FLAMANT, autre Petit, Bourguignon Bergevin, Malherbe [et 29 signatures illisibles].

8

Le conseil-général de la commune de Castres, département du Tarn, après avoir retracé tous les titres que la Convention nationale s'est acquis à la reconnoissance publique depuis le 31 mai 1793 jusqu'à ce jour, la félicite d'avoir proclamé que le peuple français reconnoît l'existence de l'Etre-suprême : « Par ce décret, dit-il, elle a foudroyé l'athéisme, ce monstre infame qui vouloit exiler la vertu et la pro-bité du territoire français, pour établir à jamais le règne du vice et de l'immoralité.» Il exprime son indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre, et termine par inviter la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Castres, 12 prair. II] (2).

## « Citoyens Representants,

Voici l'epoque memorable qui fixa les destinées de la France, jours heureux qui termina une lutte dangereuse entre le crime et la

<sup>(1)</sup> P.V., XL, 91. Bin, 6 mess.

<sup>(1)</sup> P.V., XL, 91. Bin, 6 mess.

<sup>(2)</sup> C 309, pl. 1203, p. 4.

vertu, entre les traitres et les amis fidelles du peuple, entre les royalistes et les republicains. Lassé des crimes des factieux, le genie de la liberté assis au haut de la montagne sainte, terrassa de sa foudre vengeresse, la horde impure des conspirateurs; mais abusant de la Confiance qu'ils avaient usurpée, ces monstres entrainerent dans leur chûte tout ceux dont l'obstination criminelle prit la place de la surprise et de l'erreur; le fédéralisme armé des traits de la calomnie et secondé par l'ambition des intrigants, lutta quelque temps contre l'unité de la Republique et fit à la patrie des playes profondes et douloureuses; mais citoyens representants, votre courage surmonta tous les dangers. Athletes intrépides de la liberté, les premiers instants de votre victoire furent signalés par une constitution vrayement républicaine, le gouvernement democratique fut sanctionné par le peuple et succéda à l'anarchie. Bientôt nos ennemis qui comptoient moins sur leurs forces que sur nos divisions intestines furent terrassés de toutes parts : la vendée fut détruite, les tirans tremblerent sur leurs trones ebranlés, les agioteurs, les accapareurs, les egoïstes, les conspirateurs payerent de leur tête les crimes dont ils avaient lassé la patience du peuple tous les ennemis de la Revolution subirent la peine düe a leurs forfaits. Depuis le 31 may 1793 jusqu'a ce jour tous nos instants sont marqués par les victoires du peuple français et par les

sages decrets de ses representants.

Legislateurs, vous avés acquis sur tout de nouveaux droits a notre reconnoissance par votre décret sur les idées religieuses et morales. vous avés foudroyé l'athéïsme, ce monstre infame qui voulait exiler la vertu et la probité du territoire français pour etablir a jamais le regne du vice et de l'immoralité: recevés nos remerciements et les expression de notre joye.

Lorsque nous apprimes que des assassins avoient voulu attenter à la vie de Robespierre et de Collot d'Herbois, nos cœurs furent un instant comprimés; mais ils se dilaterent bientôt lorsque nous vimes que cette providence qui rend nos armées victorieuses, avoit sauvé les jours des plus intrépides deffenseurs de la cause de la liberté.

Parcourés votre carriere glorieuse montagnards vertueux; nous vous félicitons aujour-d'huy d'avoir mis la victoire, la vertu et la moralité à l'ordre du jour: à pareille époque l'année prochaine, nous nous feliciterons avec vous de la chûte de tout les thrones et de la paix universelle que les peuples de l'europe auront concluë sous vos auspices. S. et F. Vive la Republique, vive la Montagne!»

Fournes (maire), Ducru, Labarthe (off. mun.), Grach Pujol, Fontés (Secret.), Puech, Jalabert, Gauber (off. mun.), Fourgassié, Cadelet, Roger, Ricard, Bonifas, Laroques, Silvant, J.P.P. Rodiere (substitut), Bertrand, Galan (off. mun.) [et 10 signatures illisibles].

0

La société populaire de Bleymard, département de la Lozère, félicite la Convention nationale sur sa surveillance active et ses travaux, et l'invite à rester à son poste jusqu'à ce que nos ennemis soient terrassés et les bienfaits de la révolution assurés.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Bleymard, s.d.; Au présid. de la Conv.] (2).

« Citoyen president

Je suis chargé, comme president, par la societé de cette commune, de te faire parvenir, une adresse pour la convention nationnalle, que tu voudras bien les faire connoitre, et l'assurer qu'elle contient l'expression de ses sentiments, de sa reconnoissance et de son attachement à la Sainte Montagne. S. et F. Vive la République et la Montagne!»

SAVINIOLE.

[Bleymard, 12 flor. II].

« Citoyens réprésentants du peuple

Les premiers axens, d'une societé populaire et montagnarde dans sa naissance, sont de vœux pour la patrie, vous étés la terreur de ses ennemis, ils ne resisteront point à ses ressources et à votre energie, nous vous devons un hommage fortement prononcé.

Louange à la Montagne, par elle la republique vient encore une fois d'etre garantie, du vain projet que les despotes conjurés avoient formé en repandant la corruption, nous vous felicitons sur ce courage intrepide par lequel

vous avés surmonté tous les obstacles;

Vous avés depuis long temps juré de sauver la Patrie, ou de mourir sous ses debris, votre serment n'a pas été inutille, plusieurs fois vous l'avés preservée par vos sages loix; aussi nous avons repeté depuis longtemps votre serment avec l'anthousiasme qui vous le dicta, nous ne l'oublierons jamais les dangers qui nous menaçoient de toutes parts, les maux qu'ils nous preparoient, notre confiance, nos craintes, vos engagements, votre gloire, la prosperité de la chose publique, le salut du peuple, le desespoir de l'aristocratie expirante; du fanatisme et du federalisme confondus, leurs efforts et ceux de nos ennemis, vous invitent et vous commandent imperieusement de continuer vos fonctions, en restant à votre poste, et travaillant sans relache, comme vous l'avés fait, aux basses de notre felicité commune, jusques au moment ou tous nos ennemis seront entierrement terrassés, et que vous puissiés jouir avec nous des bienfaits que nous prepare la Revolution, et rece-voir pour lois les courronnes immortelles que l'humanité triomphante vous aura préparé

Vive la republique, vive la montagne, et les montagnards; perissent à jamais les traitres les despottes et les tirands ». Certifié conforme à la minute inserée au procès verbal.

Saviniole (présid.), [et 2 signatures illisibles].

10

Les membres composant le comité de surveillance et révolutionnaire de Belvez, dépar-

(2) C 309, pl. 1203, p. 5 et 6.

<sup>(1)</sup> P.V., XL, 92.  $B^{in}$ , 6 mess. (Supplt).